

N°275

Janvier - Février 2014

Bulletin bimestriel des Naturalistes de la Haute-Lesse

# Les Barbovillons

## Sommaire

Calendrier des prochaines activités	2
Compte rendu des activités	
Essai d'analyse comparative de la faune des litières en milieux forestiers et en milieux agricoles destinés à la production de sapins de Noël	4
Sortie ornithologique sur la crête surplombant Bure et Mirwart	9
Sortie mycologique aux environs de Rochefort	10
Projection de dias de la mini-session dans le Boulonnais	11
Week-end ornithologique au lac du Der	13
Sortie de presse du livre « Cours d'eau du Bassin de la Lesse et de la Lomme. Leur explication étymologique »	17
Sortie mycologique à Auffe	19
Chronique de l'Environnement	21
Informations	24

# Calendrier des activités

Date	Sujet	Rendez-vous	Organisateur*
<b>Samedi 11 janvier</b>	Traditionnelle promenade conviviale de Nouvel An. Chacun apporte un bol à soupe et une cuiller !!	9h30 * Place de Redu	Noëlle De Brabandere
<b>Jeudi 16 janvier</b>	Commission de l'Environnement. Bienvenue à tous. Présentation du bilan de la saison de chasse par Lionel Delvaux (chargé de mission ruralité chez IEW)	20h00 🏠 Local de Chanly	Philippe Corbeel
<b>Samedi 25 janvier</b>	Assemblée générale suivie du Repas annuel des Naturalistes de la Haute-Lesse  <b>17h30 : Assemblée générale statutaire</b>  Tous les membres sont invités à l'AG statutaire. Cet avis fait office d'invitation officielle. Ordre du jour : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport moral 2013</li> <li>• Bilan financier 2013 et Budget 2014</li> <li>• Projets</li> <li>• Élection du Comité</li> <li>• Divers</li> </ul>	A la maison des associations de Wellin	
	Le Comité est démissionnaire. <u>Des candidatures sont vivement souhaitées pour compléter et renouveler le Comité actuel.</u> Les candidatures peuvent être transmises au Secrétariat ou au Président.  Les membres effectifs (la liste est publiée en fin de Barbouillons) sont seuls admis à voter. Pour être membre effectif, il faut être en règle de cotisation et avoir participé à au moins deux activités au cours de l'année écoulée. Les absents peuvent donner procuration à un autre membre.  <b>19h30 : apéritif suivi du souper annuel</b> (réservation nécessaire). Comme le veut la tradition, chacun apporte un cadeau à échanger lors de la tombola.		🏠 Daniel Tyteca
<b>Dimanche 9 février</b>	Gestion de la réserve naturelle St-Rémy. Venez avec vos gants et votre enthousiasme!	9h30 ✂ Parking de l'Abbaye de Rochefort	Daniel Tyteca
<b>Samedi 15 février</b>	Identification des lichens.	9h30 🌿 Place de Han-sur-Lesse	Marc Paquay Jacques Haine
<b>Vendredi 21 février</b>	Conférence par Daniel Tyteca: évolution des populations d'orchidées en Lesse et Lomme - Compte rendu des travaux récents et en cours.	20h00 🏠 Local du Tombois, rue du Tombois à Chanly	Daniel Tyteca
<b>Dimanche 2 mars</b>	Après-midi de détermination des plantes par les bourgeons et rameaux: "Quel est cet arbre ? Il n'y a plus de feuilles mais il y a les bourgeons."	14h00 ⌚ Eglise de Froidlieu	Georges De Heyn Jean Leurquin

# Calendrier des activités

Date	Sujet	Rendez-vous	Organisateur*
<b>Dimanche 16 mars</b>	Matinée ornithologique à la crête de Bure	8h00 Eglise de Bure	Dany Pierret
<b>Samedi 22 mars</b>	Dans le cadre des Journées de l'Eau organisées par le Contrat de rivière Lesse: "La cluse du Ri d'Ave. Chroniques d'une vallée calcaire". Promenade guidée et commentée en milieu forestier (4km)	14h00 Eglise de Han-sur-Lesse	Guide : Bruno Marée
<b>Samedi 29 mars</b>	2 <sup>ème</sup> sentier géo-pédologique en Province de Namur inauguré en juillet dernier.	10h00 Chalet du club alpin belge en face du restaurant le Freyr (Chaussée des Alpinistes 22, Anseremme – Dinant)	Organisateur : André d'Ocquier
<b>Samedi 5 avril</b>	Excursion géologique dans la région de Muno (circuit pédestre d'environ 7 km).	9h30 Viaduc, à l'entrée du village en venant de Bouillon	Jean-Louis Giot Jean Leurquin
<b>Dimanche 27 avril</b>	Observation et écoute des oiseaux en bordure méridionale du plateau herbager d'Ardenne Centrale	9h00 Parking au centre de Chêne (6860), le long de la Gérone	Guide : Olivier Dugaillez
<b>Dimanche 29 juin au samedi 5 juillet</b>	Session d'été Inscription obligatoire auprès de Georgy qui fournira toutes les informations pour les logements sur place.	Voir Informations page 27	Georgy De Heyn

Sans autre précision, les activités sont prévues pour toute la journée. Prévoyez le pique-nique !  
Prochaine réunion du nouveau Comité proposée le 7 février (20h00).  
Les coordonnées des membres du Comité figurent en dernière page.

## Légende

 Avertir le guide de la participation	 Promenade familiale	 Chantier	 Endurance requise
 Annulé en cas d'intempéries	 Activité nocturne	 Activité en salle	 Horaire inhabituel
 <b>Activité spécialisée</b> <b>Réservée aux membres de l'association en ordre de cotisation</b>			 Attention changement !



Samedi 17 août 2013

## Essai d'analyse comparative de la faune des litières en milieux forestiers et en milieux agricoles destinés à la production de sapins de Noël

GEORGES DE HEYN, NOËLLE DE BRANBANDERE ET BRUNO MARÉE

*Le recours aux intrants chimiques destinés à lutter contre la végétation concurrentielle indésirable, contre les insectes dits nuisibles et contre le développement de certains champignons présente un impact négatif généralement admis par tout le monde, y compris par les producteurs de sapins de Noël qui cherchent réellement à limiter les pulvérisations et à trouver des alternatives. L'objet de l'étude proposée ci-dessous vise à tenter de préciser l'impact des pratiques actuelles sur la mésofaune de surface et, principalement, sur les microarthropodes des litières. L'influence sur les eaux souterraines de ces divers produits n'est évidemment pas mesurée ici. Des analyses de l'indice biotique des cours d'eau traversant des zones pulvérisées pourraient aussi mettre en évidence l'effet direct de ces intrants sur la faune des invertébrés des ruisseaux.*

### PHASE 1 : PROMENADE PROSPECTIVE

Cette activité fait suite à la journée guidée par Jean-Claude Lebrun il y a juste un an (le dimanche 26 août 2012 - Barbovillons 268 - déc. 2012, p. 6 à 8), intitulée « Evaluation de l'évolution des paysages du plateau ardennais le long des ruisseaux de Mussy et Wezerin (Transinne) ». Des indices biotiques avaient été effectués, et il avait été prévu de compléter cette prospection par une analyse de la pédofaune (Bruno Marée connaît bien cet exercice). Le Comité a marqué son accord pour l'achat du matériel nécessaire à cette analyse (passoires, entonnoirs, soquets et lampes de 25W, et divers matériaux pour la structure).

Ce samedi 17 août, pour préparer cette activité, nous nous retrouvons à quatre motivés sur le parking de l'Euro Space Center (c'est l'occasion de constater qu'Idélux a commencé la nouvelle route destinée à la future extension de la zone économique ; cette zone sera donc coupée en deux par une mince zone Natura 2000, perpendiculaire à la N40, reliant la carrière de kaolin à la Fange Mariette).

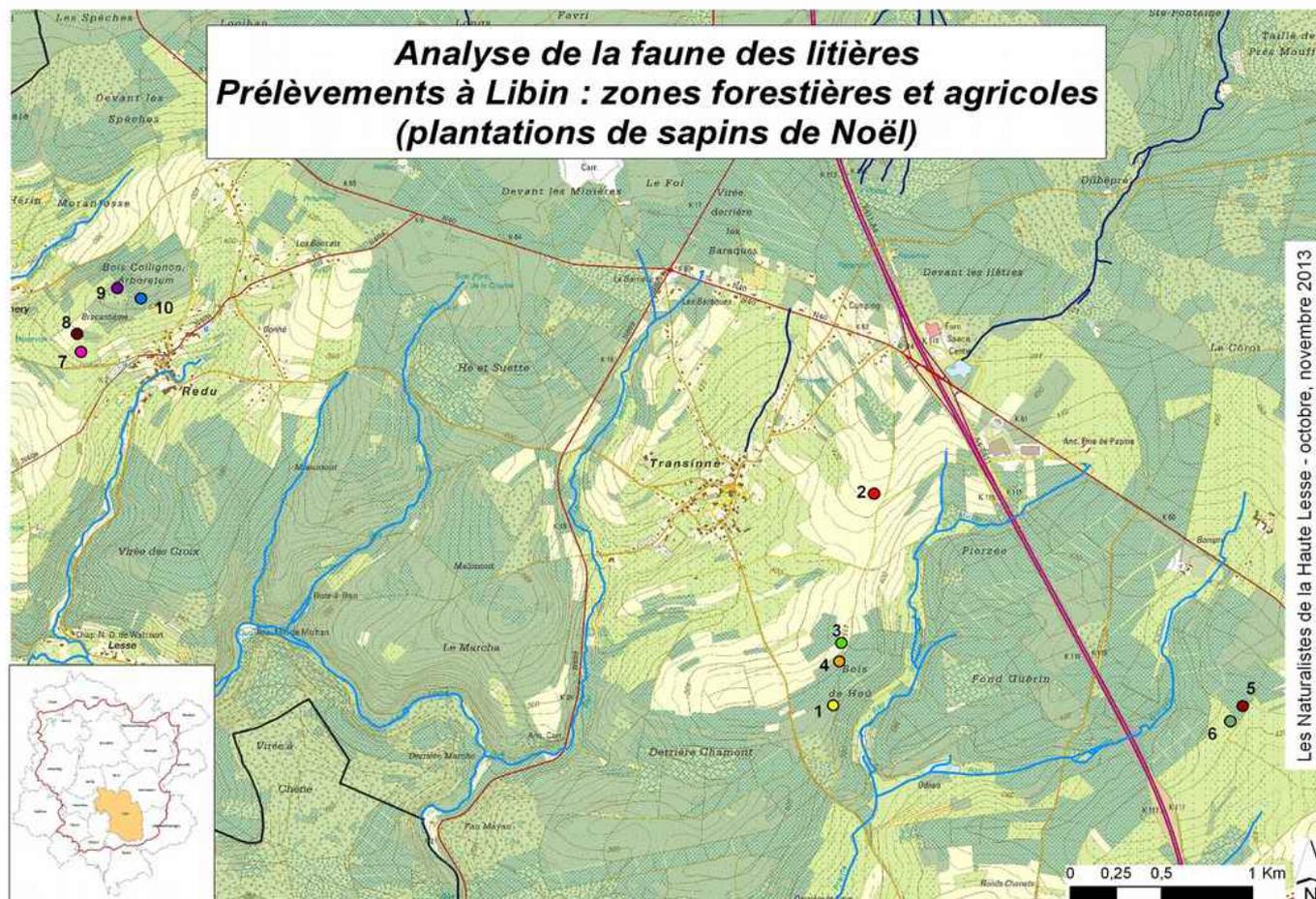
L'Euro Space Center et Greencap sont situés sur cette N40 qui constitue une ligne de crête (et une zone de sources) qui sépare la vallée du Marsaul (masse d'eau 12) et la vallée du ruisseau de Mussy (masse d'eau 2). Le Marsaul prend sa source près de la carrière de kaolin, alimente la pisciculture de Mirwart et aboutit à la Lomme. Le ruisseau de Mussy prend sa première source au pied des bâtiments construits par Greencap, passe sous la N40, puis sous l'autoroute, rejoint d'autres cours d'eau et aboutit à la Lesse.

Nous avons d'abord jeté un coup d'œil à la carrière de kaolin bien cachée dans les taillis, et avons été surpris par le nombre de pieds de *Epipactis helleborine* dans les sous-bois entourant le complexe touristique. La combinaison du sol, sable/kaolin, est-elle particulièrement favorable à l'épanouissement de cette orchidée ? Les rives de la carrière inondée sont colonisées par *Juncus articulatus* et *J. Bulbosus*.



Après avoir fait le tour de la station d'épuration (qui rejette dans le Marsaul) et constaté que les travaux prévus n'avaient pas encore commencé, nous reprenons les voitures pour passer de l'autre côté de l'autoroute, où nous nous arrêtons sur le plateau au milieu des sinistres plantations de sapins de Noël. Les pâtures sont progressivement remplacées par les monocultures d'épicéas (*Picea abies*) et de sapins de Nordmann (*Abies nordmanniana*) qui bénéficient de hautes clôtures destinées sans doute à les protéger du gibier. Nous sommes frappés par l'aspect désolé du sol entre les rangées de conifères : sol à nu piqueté d'oseilles noircies. Quelques rares touffes d'herbe essaient de recoloniser ce désert végétal. Nul doute que les pesticides jouent un rôle majeur dans cette dégradation de la biodiversité.

Nous descendons le chemin pour trouver la deuxième source du ruisseau de Mussy, et rejoignons le ruisseau principal jusqu'à un étang aménagé (où avait eu lieu le premier indice biotique l'année passée, résultat : 5). Cette petite prospection nous a permis de repérer les endroits où les prélèvements en vue de l'analyse de la pédofaune pourront être effectués : dans une plantation d'épicéas, une autre de sapins de Nordmann, et enfin dans un bois de conifères adultes de référence.



## PHASE 2 : LABORATOIRE : ANALYSE DES ÉCHANTILLONS DE SOLS DES ENVIRONS DE LA FERME PAPINE (TRANSINNE)

BRUNO MARÉE

Les prélèvements d'échantillons analysés ici ont tous été réalisés en octobre et novembre 2013 sur le territoire de la commune de Libin, particulièrement concernée par l'extension des zones agricoles consacrées à la culture du sapin de Noël.

Echantillons récoltés dans des zones agricoles plantées de sapins de Noël et dans des zones forestières,

- à l'Est et Sud-Est de Transinne (Libin), le 17/10/2013. Récoltes effectuées par Jean-Claude LEBRUN, Jean-Claude DUBRAY, Georgy DEHEYN et Bruno MAREE pour 1 à 4.
- au Nord-Ouest de Libin (Bonipré), le 30/10/2013. Récoltes effectuées par Denis HERMAN, agent forestier DNF pour 5 et 6.
- au Nord-Ouest de Redu, le 19/11/2013. Récoltes effectuées par Jean-Claude DUBRAY pour 7 à 10.

La carte de localisation des stations de prélèvements (ci-dessus) a été réalisée par Julie CHOUTT, collaboratrice scientifique du Contrat de Rivière pour la Lesse :

1. Zone forestière : hêtraie.
2. Zone agricole : jeune plantation de sapins Nordmann destinés à la production de sapins de Noël.
3. Zone agricole : jeune plantation d'épicéas (de 4 à 5 ans) destinés à la production de sapins de Noël.
4. Zone forestière : Jeune plantation d'épicéas (d'environ 7 ans) destinés à la production forestière.
5. Zone agricole : plantation de sapins (de Noël) de 4 à 5 ans.

## Travaux en laboratoire

6. Zone forestière : plantation de sapins de 4 à 5 ans pulvérisée en son temps grâce une dérogation provisoire par circulaire ministérielle (!)
7. Zone agricole : jeune sapinière Nordmann (sapins d'environ 30 cm de hauteur) traitée assez récemment à l'herbicide (il y a environ 4 semaines).
8. Zone agricole : idem échantillon 7, à environ 40 m de celui-ci.
9. Zone forestière : Bois de feuillus (chêne et hêtre) dit Bois « Collignon » ou « Petit Bois de Redu », adjacent à la parcelle des échantillons 7 et 8.
10. Zone forestière : Idem échantillon 9, à environ 40 m de celui-ci.

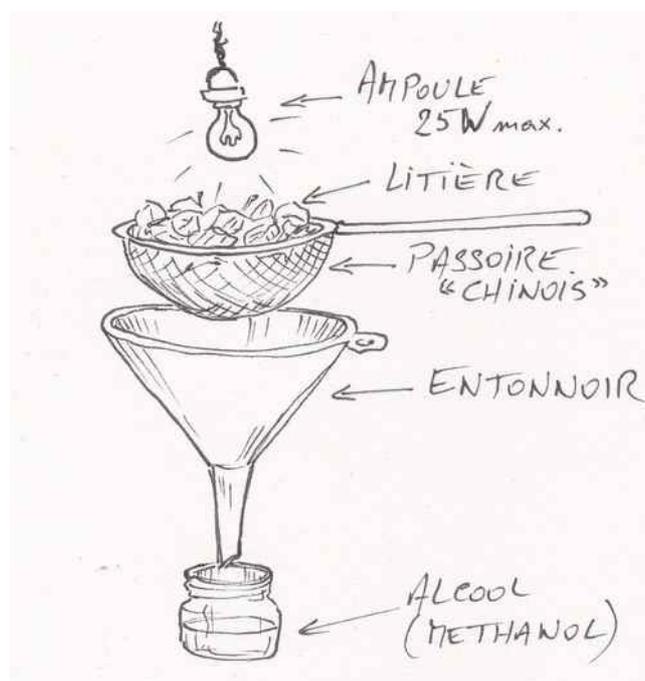
Le choix délibéré de stations de prélèvements localisées dans des zones forestières et agricoles proches vise à favoriser au mieux les comparaisons fiables entre des zones similaires mais différemment traitées. Les conditions physico-chimiques initiales de ces stations proches (nature du sous-sol, nature du sol, exposition, hygrométrie,...) sont en principe assez semblables. Les différences éventuelles résultent exclusivement de l'affectation des parcelles choisies et donc des activités humaines. Enfin, pour les quatre derniers prélèvements (7 à 10), le redoublement des échantillons récoltés à quelques dizaines de mètres l'un de l'autre dans les mêmes parcelles vise à mettre en évidence le degré de fiabilité de la méthode.

Il est évident qu'il ne s'agit ici que d'une approche très lacunaire du recours à cette faune des litières comme indicatrice de pollution.

Le sujet est assez mal connu, rarement abordé parce que complexe et nécessitant beaucoup de temps pour sa mise en œuvre. La documentation à notre disposition est donc très limitée. Les prélèvements devraient être multipliés pour les mêmes stations sur des surfaces plus larges à définir et à différentes époques de l'année. Les dates des pulvérisations et leur nature devraient être précisées et associées aux résultats, ceci ne pouvant être envisagé qu'avec la collaboration étroite et volontaire des exploitants. Le degré de détermination de la faune devrait également faire l'objet d'une étude plus approfondie. La détermination jusqu'à l'espèce est impossible à envisager, si ce n'est pour quelques unités indicatrices qui pourraient être sélectionnées en fonction de leur sensibilité aux polluants. À notre connaissance, cette sélection reste à faire...

L'extraction de la faune a été réalisée pendant plusieurs jours (1 semaine environ) dans les locaux du Contrat de Rivière Lesse, à Rochefort, dans les appareils du modèle Berlèze-Tullgren,

- du 17 au 23/10/2013 pour 1 à 4,
- du 31/10 au 05/11/2013 pour 5 et 6 et
- du 20/11/2013 au 27/11/2013 pour 7 à 10.



Extracteur Berlèze-Tullgren

Les déterminations et les comptages ont été effectués à l'aide de petites boîtes de Pétri dont le fond est quadrillé, le comptage se faisant systématiquement carré par carré.

Dans le tableau proposé ci-dessous, la détermination a été envisagée sous la forme de « groupes faunistiques » aisément identifiables, avec une précision variable d'un groupe à l'autre en fonction des outils de détermination à notre disposition et d'un temps raisonnable consacré au comptage pour chacun des dix prélèvements.

Merci à Dany PIERRET qui a collaboré étroitement à ces déterminations et a mis son matériel optique à notre disposition.

# Travaux en laboratoire

## RÉSULTATS

Groupes faunistiques	Stations	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Vers annélidés			3	1			1		3	1	1
Collemboles Symphypléones	12	1	1	1			6			7	2
Collemboles Poduromorphes	19	4	37	26	6	2	1	6	9		
Collemboles Entomobryomorphes	44	23	152	19	12	23	6	9	18	8	
Collemboles Neanura			2		2					1	
Diploures	2						1				
Diptères larves non déterminées	1		3	1					1	2	
Diptères adultes non déterminés	1							1			
Hyménoptères aptères (fourmis)	3			2					2	1	
Homoptères Aphididae (pucerons)			2	3							5
Coléoptères larves Staphylinidae	1			1	3	2	3	8	2	3	
Coléoptères larves Chrysomelidae			18	2							
Coléoptères larves non déterminées											4
Coléoptères adultes non déterminés		2	1	4	5				1		4
Lépidoptères larves (chenilles) non déterminées		1									
Arachnides Acariens Oribates Phthyracarus	6			10			1				4
Arachnides Acariens Oribates Trombidae	2										
Arachnides Acariens autres Oribates	86		38	13	4	1		14	36	40	
Arachnides Acariens Gamases Uropodes				10				1			
Arachnides Acariens Gamases non Uropodes	7	3	3	19	8	13	1	7	6	15	
Arachnides Acariens minuscules non déterminés		> 100						7	5	26	
Arachnides Araignées (non déterminées)	4	12	3	2	1	2	1	1	11	3	
Arachnides Opilions					1						
Arachnides Pseudoscorpions											1
Crustacés Isopodes (cloportes)											
Myriapodes Chilopodes				4							
Myriapodes Diplopodes			2	1	2						2
Mollusques <i>Arion hortensis</i> (limaces)				1							
<b>TOTAL</b>		<b>188</b>	<b>149</b>	<b>263</b>	<b>119</b>	<b>44</b>	<b>52</b>	<b>21</b>	<b>57</b>	<b>120</b>	<b>92</b>

### PHASE 3 : ESSAI D'INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

Avec toutes les précautions à prendre et la prudence à adopter en tenant compte des importantes limites qualitatives de cette petite étude, il est toutefois possible de proposer quelques premières conclusions... et réflexions :

- Les stations 5 à 8, qui présentent les plus faibles densités de population globale, toutes espèces confondues, sont toutes des stations destinées à la production de sapins de Noël. Elles ont subi des pulvérisations, y compris en zone forestière

(station 6), pour une station traitée par dérogation provisoire par circulaire ministérielle.

- L'impact des traitements sur la microfaune semble assez limité dans le temps. Les stations 2 et 3, occupées par des plants de plus de 4 ou 5 ans n'exigent plus (ou moins) de traitements aussi réguliers que pour des plantations plus jeunes. La recolonisation par la faune des litières paraît donc assez rapide. Ceci pourrait expliquer les faibles différences constatées (parfois même au bénéfice des zones plantées, - station 3) entre certaines zones forestières et certaines zones agricoles.
- Indépendamment du cas spécifique des plantations de sapins de Noël et des traitements qui y sont liés, la faune des litières peut être aussi abondante en zone agricole, c'est-à-dire en milieu ouvert, qu'en zone forestière, là où une masse abondante de matières organiques s'accumule annuellement sur le sol (jusqu'à 20 tonnes de matière sèche par hectare et par an !). La décomposition rapide des matières organiques sur sol cultivé peut être assimilée aux caractéristiques d'un humus terrestre désigné sous l'appellation de mull, très favorable aux microarthropodes des litières. En Ardenne, sur sol acide, l'humus forestier est davantage comparable à un moder, dont la transformation des matières organiques en matières minérales est beaucoup plus lente. La faune y est généralement, par définition, moins abondante.
- Comme on pouvait s'y attendre, les collemboles et les acariens constituent les groupes faunistiques les mieux représentés dans toutes les stations, la grande diversité de ces groupes expliquant sans doute cela. Aucun groupe faunistique particulier ne semble subir une baisse importante liée à l'affectation des sols et aux traitements subis. La diminution des individus récoltés en zone « traitée » paraît globalement répercutée sur l'ensemble de la faune et apparaît donc dans le décompte total. Les observations réalisées ici ne permettent donc pas de distinguer d'éventuelles espèces indicatrices de pollution.

Beaucoup de questions demeurent sans réponse quant aux interprétations à donner au tableau des déterminations présenté ci-dessus : jusqu'où faudrait-il préciser les déterminations ? Quels seraient les groupes faunistiques les plus sensibles aux traitements et à quels types de traitements ? Pourquoi certains groupes (comme les

crustacés, les cloportes) sont-ils totalement absents des récoltes effectuées ici ? Les bons résultats obtenus pour certaines stations plantées (et traitées) sont-ils dus à l'impact faible des intrants, à une recolonisation rapide ou aux caractéristiques physiques particulières de l'humus de ces zones agricoles ? Comment améliorer les méthodes de récoltes et d'extractions en vue de comparaisons plus fiables ? Ne faut-il pas multiplier les prélèvements pour une même station et réaliser des prélèvements à différents moments de l'année ? Comment tenir compte du rôle prépondérant des bactéries et/ou des champignons dans les processus de décomposition des litières ? Ne faudrait-il pas associer cette approche biologique avec une étude purement pédologique présentant les caractéristiques physico-chimiques des sols ? ...

Il reste donc beaucoup à faire pour mettre au point une méthode spécifique permettant le recours à l'observation de la faune des litières afin de déterminer l'impact des pulvérisations sur les sols. Le travail réalisé ici, à l'initiative des Naturalistes de la Haute-Lesse, ne constitue qu'une première approche, prudente, probablement maladroite, très certainement incomplète, de cette faune extraordinaire, mal connue et pourtant indispensable à la pérennité de nos sols. Au-delà de l'élémentaire principe de précaution, il s'avère évident que les activités humaines influencent notablement la biologie des sols avec des répercussions complexes et difficilement quantifiables. Ces conséquences à court et moyen termes justifient, en tout cas, qu'on s'en inquiète et qu'on s'y intéresse. C'est la principale motivation de ce travail.

Merci à tous ceux qui ont collaboré à la mise en œuvre de cette très modeste recherche !

## OUVAGES CONSULTÉS

Christiane MOREAU, Introduction à l'étude de la Pédofaune, Les Naturalistes belges, 1965

F. DELECOUR, Initiation à la Pédologie, Service de la Science du Sol, Faculté des Sciences Agronomiques, Gembloux, 1981.

F. DELECOUR, Identification des humus forestiers, Service de la Science du Sol, Faculté des Sciences Agronomiques, sous la direction du Prof. Dr. G. Hanotiaux, Gembloux, non daté.

Y. COINEAU, R. CLEVA, G. Du CHATENET, Ces animaux minuscules qui nous entourent, Les guides pratiques du naturaliste, Delachaux et Niestlé, Lausanne, 1997.

J.F. PONG, Effets des composés organiques sur la faune du sol, Perturbation des communautés et recolonisation des substrats pollués, Muséum National d'Histoire Naturelle, CNRS, 2004-2010.

Samedi 19 octobre 2013

## Sortie ornithologique sur la crête surplombant Bure et Mirwart

DANY PIERRET

*Le rendez-vous est fixé à l'église de Forrières, à côté du pont enjambant la Lomme. Du haut de ce dernier, nous apercevons un martin-pêcheur, 2 bergeronnettes des ruisseaux et quelques canards colverts. Le ciel est clair, laissant augurer d'une très belle matinée.*

Le parcours initialement prévu (la faille de Lamsoul) étant inaccessible pour des raisons de... chasse (classique à cette époque de l'année), nous nous rendons sur la crête surplombant Bure et Mirwart (altitude 350 m).

Nous assistons au lever du soleil et sommes accueillis par des nuages d'alouettes des champs. Un vent persistant entraîne rapidement les oiseaux, ne nous laissant qu'une ou deux secondes pour détecter les critères sûrs d'identification !

Lors de la traversée d'une pessière, nous repérons une bande de becs-croisés des sapins grâce à leurs cris. Le chant du troglodyte mignon retentit.

Arrivés au réservoir au carrefour de la rue des Noyers, une vue imprenable à 180 degrés s'offre sur la Famenne. C'est du haut de ce point de vue que nous observons un milan royal.

Le flot continu d'alouettes et de grives nous accompagnera jusqu'au terme du parcours. Les pinsons du nord, mêlés aux pinsons des arbres et aux bruants jaunes, cherchent des graines dans un champ labouré. Quelques grands corbeaux font des acrobaties dans le ciel limpide.

Pour conclure la matinée, une quinzaine de grues cendrées (à basse altitude) nous offrent un magnifique spectacle grâce à leur vol majestueux dans les couleurs flamboyantes de l'automne de la forêt de Mirwart.



Becs-croisés des sapins

(<http://www.oiseaux.net/photos/barry.kent.mackay>)

### ONT ÉTÉ OBSERVÉS :

Alouette des champs  
Bec-croisé des sapins  
Bergeronnette des ruisseaux  
Bergeronnette grises  
Bouvreuil pivoine  
Bruant jaune  
Buse variable  
Canard colvert  
Choucas des tours  
Corneille noire  
Etourneau sansonnet  
Geai des chênes  
**Grand corbeau**

Grive litorne  
**Grive mauvis**  
Grive musicienne  
**Grue cendrée**  
Héron cendré  
Linotte mélodieuse  
Martin-pêcheur  
Merle noir  
Mésange bleue  
Mésange huppée  
Milan royal  
Moineau domestique  
Pie bavarde

Pigeon ramier  
Pinson des arbres  
**Pinson du nord**  
Pipit farlouse  
Rouge-gorge  
Rouge-queue noir  
**Tarier pâtre (juv)**  
Tarin des aulnes  
Tourterelle turque  
Troglodyte mignon  
**Vanneau huppé**

Sa 26 octobre

## Sortie mycologique aux environs de Rochefort

MARC PAQUAY

**Nous nous retrouvons ce matin sur le parking de Fèche, situation centrale par rapport aux secteurs que nous prospectons habituellement. Les poussées de cette année ont été, encore une fois, fort irrégulières et localisées. Nous proposons de faire deux stations différentes sur la journée : le matin dans le bois de Famenne, en chênaie-charmaie et l'après-midi sur le calcaire (hêtraie et chênaie-charmaie calcicoles) pour augmenter nos chances de rencontrer une plus grande diversité d'espèces.**

### BOIS DE FÈCHE (AU SUD DU PARKING)

Une prospection rapide rendra compte très rapidement de la faible quantité de champignons. D'après l'état de la majorité des carpophores observés, il semble que le principal de la poussée s'est produit au moins une semaine plus tôt ...

#### **Amanita franchetii**

*Amanita phalloides*  
*Ascocoryne (sarcoides)*  
**Aureoboletus gentilis**  
*Collybia butyracea*  
*Collybia fusipes*  
*Coprinus plicatilis*  
*Cortinarius (hinnuleus)*  
*Cortinarius (safranopes)*  
*Cortinarius lividoviolaceus*  
*Dacrymyces stillatus*  
*Entoloma nidorosum*  
*Hebeloma (pusillum)*  
*Hebeloma (velutipes)*  
*Hebeloma sachariolens*  
*Hydnum repandum*  
*Hygrophorus cossus*  
*Inocybe geophylla*  
*Inocybe geophylla var. lilacea*

#### *Inocybe sp. 1*

*Inocybe sp. 2*  
*Laccaria (tortilis)*  
*Laccaria amethystina*  
*Lactarius azonites*  
*Lactarius britannicus (ex. subsericatus)*  
*Lactarius chrysorrheus*  
*Lactarius pterosporus*  
*Lactarius quietus*  
*Lactarius uvidus*  
*Lactarius zonarius*  
*Macrolepiota fuliginosa*  
*Marasmiellus ramedalis*  
*Mycena galericulata*  
*Mycena polygramma*  
*Panellus mitis*  
*Pluteus (phleboporus)*  
*Psathyrella pilluliformis*

#### *Rickenella fibula*

*Russula (veternosa)*  
*Russula (xerampelina var. ochracea?)*  
***Russula delicata* (cf var. trachyspora)**  
*Russula farinipes*  
*Russula fragilis*  
*Russula luteotacta*  
*Russula risigalina*  
*Schizopora paradoxa*  
*Steccherinum ochraceum*  
*Suillus luteus*  
*Trametes versicolor*  
*Tricholoma acerbum*  
*Tricholoma saponaceum*  
*Tricholoma sejunctum*  
*Tricholoma sulphureum*

### ABBAYE ST REMY (VERSANT DU BOIS DE LA BOVERIE ET PLATEAU PRÈS DE LA CARRIÈRE)

Pas beaucoup mieux sur le calcaire mais quelques espèces différentes :

#### *Bisporella citrina*

*Bolbitius vitellinus*  
*Chroogomphus rutilus*  
*Clitocybe geotropa*  
*Cortinarius (serratissimus)*  
*Cortinarius amoenolens*  
*Cortinarius infractus*  
*Cortinarius nanceiensis*  
*Galerina marginata*  
*Hebeloma crustuliniforme*

#### *Helvella crispa*

*Hydnum rufescens*  
*Hygrophorus discoxanthus*  
*Hygrophorus lindtneri*  
*Lactarius blennius*  
*Lactarius flavidus*  
*Lactarius fluens*  
*Lentinellus cochleatus var. inolens*  
*Lepista sordida*  
*Micromphale foetidum*

#### *Mycena diosma*

*Mycena galericulata*  
*Mycena vitilis*  
*Peziza vesiculosa*  
*Postia caesia*  
*Rhodocybe gemina*  
*Schizopora paradoxa*  
*Stropharia caerulea*  
*Tricholoma basirubens*  
*Tricholoma pseudoalbum*

Samedi 2 novembre

## Projection de dias de la mini-session dans le Boulonnais (du 18 au 29 mai 2013)

GEORGES DE HEYN

*Une dizaine de membres, certains ayant participé à la session, d'autres non, se sont rassemblés au local du Tombois à Chanly pour soit revoir les sites prospectés, soit pour les découvrir.*

Marianne et Henri Gillaerts étant indisponibles, ils avaient eu la gentillesse de transmettre un CD avec leurs souvenirs photographiques qui ont ainsi complété ceux de Georges De Heyn.

Daniel Tyteca, outre sa casquette de président, prend celle de projectionniste en chef et sa patience vient à bout des pièges informatiques des projecteurs les plus pervers.

Le Marais de Condette avec ses marais tourbeux, les dunes de Saint-Frieux où alternent bois de pins et pelouses calcicoles, les crons des argilières du Mont Pelé, les pelouses thermophiles calcicoles à orchidées de Wavrans s/Aa, les slikkes et les schorres de l'estuaire de la Slack, tous ces sites exceptionnels avec leurs raretés botaniques ont été revus avec plaisir par les membres présents.

Certains membres n'ayant pu assister à la conférence sur les changements climatiques du Tchad, souhaitaient visionner les dias illustrant ce sujet. Leur souhait fut exaucé.

L'après-midi se termine autour du verre de l'amitié en dégustant les tartes aux fruits confectionnées par Mathé. Les membres repartiront chez eux en emportant le cahier n°3 des NHL consacré à la session du Boulonnais ainsi que des ouvrages légués au Cercle par feu notre membre Mr Remacle. Les ouvrages anciens introuvables, ou récents à la pointe des publications, ont fait bien des heureux.



Départ de prospection humide à l'estuaire de la Slack (Photo G. De Heyn)

Samedi 16 et dimanche 17 novembre

## Week-end ornithologique au lac du Der

MARIE LECOMTE ET MARC PAQUAY

**6h00 place de Wellin. Dans l'obscurité du petit matin, l'autocar nous attend. Les étoiles illuminent le firmament, porteuses d'espoir d'un ciel découvert. A 6h20, les naturalistes sont au complet, nous prenons la route en direction de la Champagne Ardenne. Au fur et à mesure de notre progression vers le sud, un voile nuageux apparaît, recouvrant les paysages. Il ne nous quittera pas du week-end...**

Le lac du Der-Chantecoq a été créé en 1974 pour réguler le cours de la Marne. Il s'agit du plus grand lac artificiel de France. Sa création a nécessité l'engloutissement de 3 villages : Chantecoq, Nuisement-aux-bois et Champaubert-aux-bois.

La régulation du niveau de l'eau du lac a une influence considérable sur les paysages. Il est rempli de janvier à juin, puis vidangé progressivement jusqu'en octobre. Les limicoles en migration sont attirés par les vasières découvertes à la fin de l'été.

Lors de la migration d'automne, les grues cendrées se réfugient sur les îles au milieu du lac pour passer la nuit. La journée, elles cherchent de la nourriture dans les champs aux alentours.

Pendant l'hiver et au printemps, les grandes étendues d'eau constituent un refuge pour les canards, ainsi que pour d'autres hivernants. En été, elles sont occupées par de nombreuses espèces pour la reproduction, notamment

par le butor étoilé, le blongios nain, le canard chipeau, le milan noir, le busard des roseaux et la sterne pierregarin.

Cet automne 2013, le niveau du lac est particulièrement haut, ce qui rend inaccessible la nourriture pour les limicoles. Ils ont dû quitter le Der pour aller chercher leur pitance ailleurs. Nous n'en observerons donc pas autant que nous l'espérions. Nous constaterons également que le nombre d'anatidés, si nombreux autrefois, n'est pas très élevé non plus. La chasse en serait-elle la cause principale ?

La brume et le temps gris n'ont pas permis de contempler le lever des grues cendrées dans les chaudes lumières de l'aube. Mais assister à leur retour et à leur lever, les entendre nous survoler en trompetant dans une atmosphère magique de bord de lac, même obscure, reste une expérience réjouissante. En outre, un bon repas, un gîte sympa, une ambiance chaleureuse et l'enthousiasme dont ont fait preuve tous les participants ont contribué à faire de ce séjour un véritable succès.

### LA GRUE CENDRÉE

#### FICHE D'IDENTIFICATION

Ordre des gruiformes, Famille des gruidés

**Nom latin** : *Grus grus* (Linné, 1758)

**Taille** : de 1m à 1,2m

**Envergure** : de 2 à 2,4 m

**Poids** : de 4 à 6 kg

**Régime alimentaire** : la grue se nourrit surtout de végétaux, herbes tendres, plantes aquatiques, graines et fruits picorés sur le sol, mais aussi d'insectes, de mollusques, de grenouilles et de campagnols.

**Nidification** : Le nid est une plate-forme de végétation à même le sol, en zone dégagée de marécage ou de marais. Farouche près du nid, elle a besoin d'une vaste zone bien protégée. Deux œufs sont couvés pendant 30 jours.

**Lieux de vie** : La grue nidifie à l'est de la Scandinavie et au nord de l'Allemagne. Elle passe l'hiver en Espagne et en France, voire au Maroc.



Dessin Marc Legrand - Archives Larousse

## Menaces

**Raréfaction des habitats** : assèchement des milieux humides, marais, zones inondables, aménagement des vallées, drainage. Surexploitation des forêts nordiques (sites de reproduction) et déboisements des chênaies espagnoles (sites d'hivernage fournissant une nourriture abondante).

**Dérangement** : fréquentation touristique des lieux de reproduction, utilisation des étangs pour la pêche et/ou la chasse.

**Produits phytosanitaires** : l'ingestion de graines enrobées n'a pas fait l'objet d'études approfondies à ce jour, mais des impacts sur la physiologie des grues sont à craindre et des cas de mortalité par empoisonnement ont d'ailleurs été signalés en France et en Allemagne ces dernières années. Certains produits chimiques peuvent également entraîner la stérilité.

**Conflits avec le monde agricole** dus à l'impact des grues sur les semis de printemps. Implique des dérangements en pleine période de migration, alors que les oiseaux ont besoin de s'alimenter et de se reposer avant de reprendre leur route.

**Collisions sur des lignes électriques** : actuellement la principale cause de mortalité artificielle en France, soit par électrocution soit surtout par collision. Le développement de l'énergie éolienne peut également laisser craindre un impact sur la grue, espèce sensible à ces infrastructures du fait de ses déplacements par tous types de temps, de jour comme de nuit.

**Le développement touristique** sur les sites de stationnement, particulièrement en Champagne et, dans une moindre mesure, en Aquitaine, participe également au dérangement de l'espèce et peut s'ajouter aux effarouchements coordonnés des agriculteurs à certaines époques de l'année.

De la fin du 19<sup>ème</sup> siècle jusqu'aux années 1960, la chasse et l'assèchement des marais ont entraîné une chute importante des populations.

Depuis la protection de l'espèce en 1967 sur le territoire européen, les effectifs sont en augmentation mais n'ont pas retrouvé leur niveau d'autrefois.

## **SAMEDI 16 NOVEMBRE 2013**

### EGLISE DE CHAMPAUBERT

aigrette garzette  
bergeronnette grise  
bouvreuil pivoine  
canard chipeau  
canard colvert  
cygne de Bewyck

cygne tuberculé  
goéland argenté  
goéland cendré  
grand cormoran  
grande aigrette  
grèbe huppé

grive draine  
grue cendrée  
harle bièvre  
héron cendré  
mouette rieuse  
oie cendrée

pie bavarde  
pinson des arbres  
pipit spioncelle  
sarcelle d'hiver

### PRESQU'ÎLE DE NEMOURS

canard colvert  
**garrot à œil d'or**  
grand cormoran

grande aigrette  
grèbe huppé  
grue cendrée

harle bièvre  
héron cendré  
oie cendrée

pipit spioncelle

### DIGUE

courlis cendré  
cygne tuberculé

étourneau sansonnet  
grande aigrette

grèbe huppé  
grue cendrée

oie cendrée  
vanneau huppé

### APERÇU DE L'AUTOCAR

corneille noire  
courlis cendré  
cygne tuberculé  
étourneau sansonnet (sur fil électrique)

Faucon crécerelle  
foulque macroule (sur étang)  
grand cormoran  
grande aigrette  
grue cendrée

héron cendré  
martin-pêcheur (au bord d'un canal)  
moineau domestique  
pic-vert (femelle)

pie bavarde  
pigeon ramier (en bande)  
vanneau huppé

Chevreuil

## DIMANCHE 17 NOVEMBRE

### DIGUE

chardonneret élégant  
chouette effraie (le long de la route)  
étourneau sansonnet

grand cormoran  
grande aigrette  
grue cendrée  
moineau domestique

moineau friquet  
mouette rieuse  
oie cendrée  
pigeon ramier

pinson des arbres  
pinson du nord  
pipit spioncelle  
tourterelle turque

### SENTIER DES ÉTANGS D'OUTINES-ARRIGNY

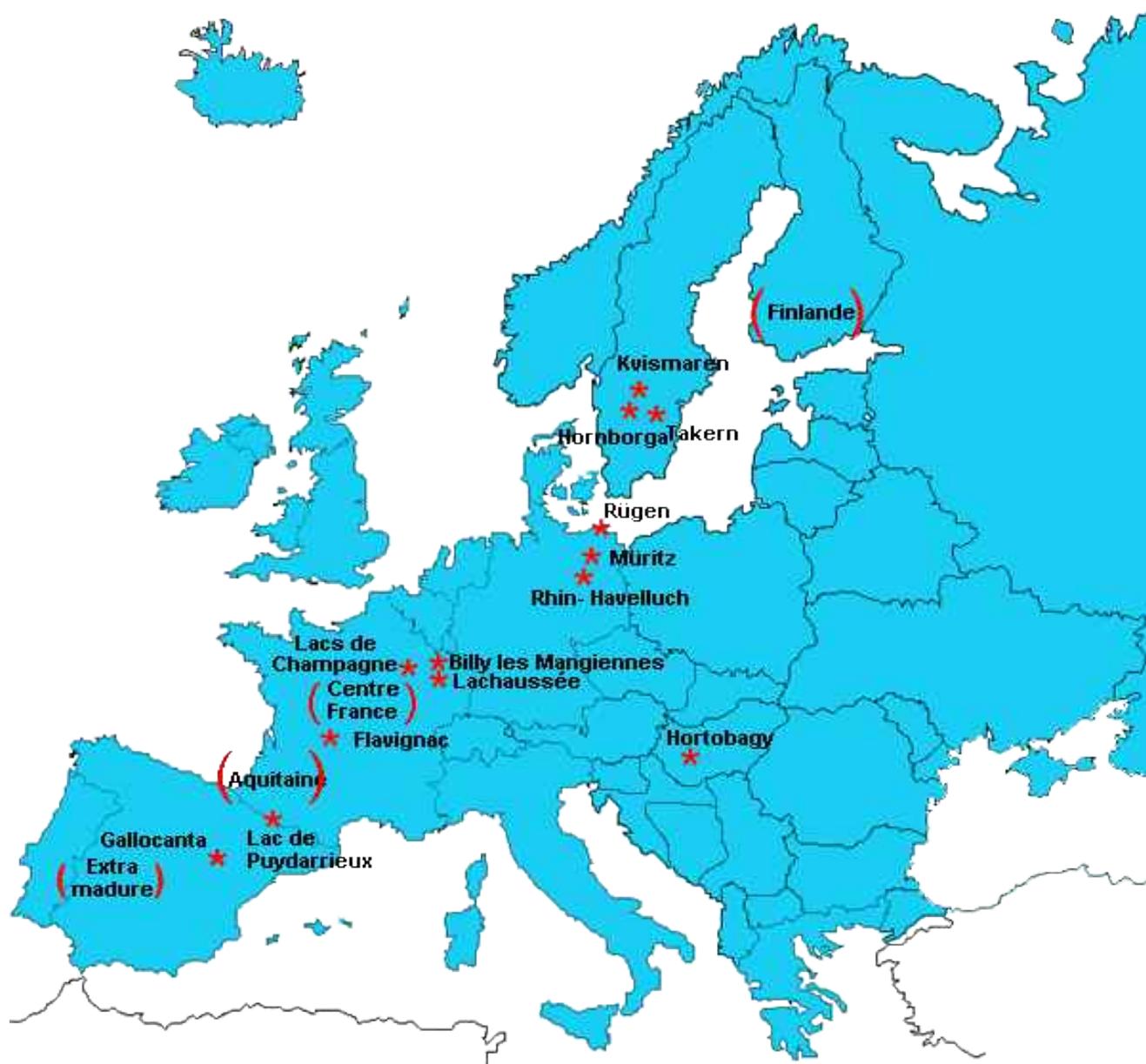
bouvreuil pivoine  
**bruant des roseaux**  
bruant jaune  
canard chipeau  
canard siffleur

canard souchet  
chardonneret élégant  
corneille noire  
cygne tuberculé  
fuligule milouin

grimpereau des jardins  
grue cendrée  
mésange nonnette  
pigeon colombin  
pigeon ramier

pinson des arbres  
pinson du nord  
**râle d'eau**  
rouge-gorge familier  
verdier d'Europe

### LIEUX DE STATIONNEMENT ET DE PASSAGE DE LA GRUE CENDRÉE



**Saviez-vous que** : la calotte rouge de la grue cendrée est une zone de peau nue dont la couleur varie en fonction de l'état d'excitation de l'oiseau (vasodilatation sous l'effet de l'émotion)?

TABLEAU DES EFFECTIFS COMPTÉS AU LAC DU DER – MIGRATIONS 2013/2014 DE LA GRUE CENDRÉE (INFORMATIONS : LPO CHAMPAGNE-ARDENNE)

Date	Nombre
17/11/2013	28 590
13/11/2013	> 70 000 (estimation)
10/11/2013	28 620
3/11/2013	26 400
27/10/2013	<b>83 100</b>
21/10/2013	>40 000 (estimation)
20/10/2013	18 400
13/10/2013	10 440
01/10/2013	>4 000 (estimation matin) ; >5 000 (estimation soir)
30/09/2013	>2 000 (estimation)
28/09/2013	131
04/09/2013	50
15/08/2013	27
22/07/2013	>2

## SOURCES

« La grue cendrée, *Grus grus* » Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, LPO Champagne-Ardenne, 2007

La grande encyclopédie des oiseaux d'Europe, P. Hayman, R. Hume, Hachette, 552p, 2008

<http://champagne-ardenne.lpo.fr/grus-grus/index.htm>

[http://champagne-ardenne.lpo.fr/lacs/lac\\_du\\_der.htm](http://champagne-ardenne.lpo.fr/lacs/lac_du_der.htm)



Photo Georges De Heyn

Samedi 23 novembre

## Sortie de presse du livre « Cours d'eau du Bassin de la Lesse et de la Lomme. Leur explication étymologique »

GEORGES DE HEYN

*Cet ouvrage est le fruit de la collaboration du Cercle d'Histoire et de Traditions de Libin (CHTL), des Naturalistes de la Haute-Lesse (NHL) et de l'équipe du Contrat de Rivière de la Lesse. Cette approche du terroir élargie à tout le bassin hydrographique de la Lesse nous permet de mieux connaître notre patrimoine mémoriel régional. A l'occasion de la sortie de presse de cet ouvrage, Jean Germain, bibliothécaire à l'UCL et linguiste spécialisé dans les dialectes wallons, l'Ardennais Jean-Claude Lebrun président du CHTL, le Famennois Bruno Marée initiateur du projet lors de sa présidence des NHL, Noëlle De Brabandere, responsable du Contrat de Rivière de la Lesse, ont pris la parole devant une nombreuse assemblée pour expliquer le rôle des divers intervenants, éclairer les aspects géologiques et historiques du bassin de la Lesse et l'origine des hydronymes. Parallèlement aux conférences, l'assemblée a pu admirer les photos des cours d'eau réalisées par Claire Brenu. Nous publions ci-dessous le résumé des prises de parole de Bruno Marée et de Noëlle De Brabandere afin de donner l'ambiance de cet événement marquant qui conforte notre souci d'informer le public de la richesse de notre patrimoine.*

### HYDRONYMES ET CONTRAT DE RIVIÈRE

NOELLE DE BRABANDERE

L'édition de ce livre sur « Les noms des cours d'eau du Bassin Lesse et Lomme : leur explication étymologique » fait partie du Programme d'actions 2010-2013 du Contrat de rivière pour la Lesse.

En effet, outre les missions d'inventaire de terrain et de suivi des actions en faveur de l'amélioration de la qualité de l'eau, la cellule de coordination du Contrat de rivière pour la Lesse a également pour mission de veiller à une bonne information et une sensibilisation des acteurs et de la population concernée.



Sortie des Natu en mai 2007, en repérage des sources de la Masse d'eau 21 (le Vachau)

La gestion des cours d'eau est passée d'une gestion uniquement quantitative (on se préoccupait seulement de l'écoulement de l'eau, de la prévention des inondations) à une gestion quantitative et qualitative, des eaux de surface et souterraines. On ne gère donc plus par tronçons, mais par bassin versant. On ne gère plus à l'intérieur des limites administratives des communes, provinces, ou régions, mais à l'intérieur d'une zone délimitée par une ligne de crête. A l'échelon le plus grand on parle de bassins (ou districts) hydrographiques (ce sont les fleuves : Meuse, Escaut, Rhin, Seine...), à l'intérieur de ces bassins, on parle de sous-bassins hydrographiques (ce sont les affluents des fleuves : Lesse, Semois, Ourthe, Senne, Sambre...), et à l'échelon le plus petit on parle de « masses d'eau » (il y en a 30 pour le sous-bassin Lesse). Et chaque « masse d'eau » reprend un chevelu de cours d'eau. Tout cela est interconnecté.

C'est une petite révolution instaurée par la Directive-Cadre-Européenne sur l'Eau qui impose aux Etats membres cette gestion par bassin afin d'arriver à une bonne qualité de l'eau pour le 22 décembre 2015 !

L'eau est devenue l'affaire de tous.

Et nommer les cours d'eau par leur nom ou même leur surnom, jusqu'aux plus petits ruisselets, c'est en même temps reconnaître leur importance, c'est faire surgir des trésors parfois enfouis, c'est partager un sentiment d'appartenance à un lieu, une vallée, une région, et renforcer la responsabilité de tous devant ce patrimoine naturel et culturel.

## GÉOLOGIE, GÉOMORPHOLOGIE ET PHÉNOMÈNES KARSTIQUES DU SOUS-BASSIN HYDROGRAPHIQUE DE LA LESSE.

BRUNO MAREE

Présenter la géologie, la géomorphologie et les phénomènes karstiques à un public aux compétences diverses ... et en un quart d'heure ... relève de la gageure ! Appréhender des notions de temps qui s'expriment en centaines de millions d'années et revoir entièrement ses connaissances en géographie en tenant compte de la dérive des continents et de la répartition ancienne des terres et des océans, c'est un préliminaire indispensable à la compréhension des phénomènes géologiques qui ont abouti à la formation du sous-sol de notre région, de son relief, de ses paysages.



La Chavée de la Lesse : la Calestienne dans toute sa diversité, du haut des rochers du Belvédère de Han

Il faut alors cerner les processus de formation des roches sédimentaires : érosion des territoires émergés, transport par gravitation et par ruissellement, sédimentation (ou précipitation) en milieu marin suivant une répartition granulométrique liée à l'éloignement par rapport au littoral...

Ensuite, entrent en ligne de compte les variations du niveau de la mer et les phases de subsidence qui ont marqué notre territoire au cours du Dévonien, époque de la formation de toutes les roches du sous-bassin hydrographique de la Lesse.

Les phénomènes tectoniques poursuivent alors (et aujourd'hui encore!) leur modelage de l'écorce terrestre. Ils soulèvent les strates, les étirent et les compressent

pour plisser l'ensemble et créer le relief géologique désigné par les spécialistes sous les appellations de synclinaux, d'anticlinaux...

Puis, émergées à leur tour, les roches subissent les processus d'érosion, avec des résistances différentes et variables, fortement influencées par les conditions climatiques d'une époque ou d'une autre, de périodes glaciaires en interglaciaires.

Enfin se mettent en place les régions géographiques si riches et si variées de notre petit territoire : le massif ardennais, le plateau condruzien et, entre les deux, la dépression de la Famenne schisteuse soulignée, dans sa bande sud, par le bourrelet calcaire de la Calestienne.

Là, du côté des phénomènes karstiques, c'est la chimie qui vient au secours de celui qui veut appréhender les processus évolutifs particuliers liés à la roche calcaire :



Principal constituant de la roche calcaire, le carbonate de calcium ( $\text{CaCO}_3$ ) se présente sous la forme de strates fortement fissurées (joints de stratifications et diaclases), perméables « en grand ». L'eau ( $\text{H}_2\text{O}$ ) des cours d'eau et des précipitations s'associe au dioxyde de carbone ( $\text{CO}_2$ ) pour constituer un acide ( $\text{H}_2\text{O} + \text{CO}_2 \Rightarrow \text{H}_2\text{CO}_3$ ), l'acide carbonique, capable de dissoudre le calcaire. Il en résulte un calcaire dissous, l'hydrogénocarbonate de calcium ( $\text{Ca}(\text{HCO}_3)_2$ ) qui est emporté par l'eau et laisse la place à des vides : les grottes.

La même équation chimique peut aussi se lire de droite à gauche. Lors de changements de température ou de pression, le calcaire dissous (mais bien présent !) dans l'eau peut précipiter sous la forme de calcite, suite à la diminution du dioxyde de carbone dans l'eau. Le gaz s'échappe, la goutte d'eau tombe et un peu de « calcaire » se dépose au plafond de la grotte... C'est ce même processus qui conduit à la formation de toutes les concrétions calcaires qui ornent les cavités souterraines de toutes les régions karstiques du monde, du Condroz et de la Calestienne.

Un phénomène remarquable que certains Ardennais (que je ne citerai pas!) nous envient, sans vouloir l'admettre ouvertement...

Dimanche 1er décembre

## Sortie mycologique à Auffe

MARC PAQUAY

**Il peut paraître risqué d'envisager une sortie purement dédiée à la mycologie en ce début du mois de décembre, période où les premières gelées ont généralement participé à la disparition des macromycètes. Nous avons intitulé la sortie sur un ton laconique permettant un « rattrapage » sur d'autres sujets comme les lichens. Le temps assez doux et l'absence de gelée jusqu'à cette date n'ont pas altéré la fonge et nous avons été très surpris de rencontrer pas mal d'espèces sur lesquelles nous avons concentré notre attention.**

### CHAMPIGNONS

Nous avons parcouru le versant sud du tienne des Grignaux puis le fond de la cluse du Ry d'Ave et enfin Thérumont et Boton. Cette dernière station était particulièrement riche.

<i>Agaricus</i>	<i>silvaticus</i>		<i>Hygrocybe</i>	<i>cinereifolia</i>	9	<i>Panellus</i>	<i>mitis</i>	14
<i>Ascocoryne</i>	<i>(sarcoides)</i>	1	<i>Hygrocybe</i>	<i>pratensis</i>		<i>Panellus</i>	<i>stipticus</i>	
<i>Auricularia</i>	<i>auricula-judae</i>		<i>Hygrocybe</i>	<i>virginus</i>		<i>Paxillus</i>	<i>involutus</i>	
<i>Baeospora</i>	<i>myosura</i>		<b>Hygrophorus</b>	<b>arbustivus</b>		<i>Phlebia</i>	<i>sp</i>	
<i>Bisporella</i>	<i>citrina</i>		<i>Hygrophorus</i>	<i>(discoideus)</i>	10	<i>Pholiota</i>	<i>lenta</i>	
<i>Bjerkandera</i>	<i>adusta</i>		<i>Hygrophorus</i>	<i>discoxanthus</i>		<i>Pholiotina</i>	<i>(arrheinii)</i>	15
<i>Bulgaria</i>	<i>inquans</i>		<i>Hygrophorus</i>	<i>eburneus</i>		<i>Plicaturopsis</i>	<i>crispa</i>	
<i>Calvatia</i>	<i>excipuliformis</i>		<i>Hygrophorus</i>	<i>lindtneri</i>		<i>Pluteus</i>	<i>cervinus</i>	
<i>Cerocorticium</i>	<i>molare</i>		<i>Hygrophorus</i>	<i>persoonii</i>		<i>Polyporus</i>	<i>brumalis</i>	
<i>Chlorociboria</i>	<i>aeruginascens</i>		<b>Hygrophorus</b>	<b>russula</b>		<i>Psathyrella</i>	<i>sp</i>	
<i>Chondrostereum</i>	<i>purpureum</i>		<i>Hymenochaete</i>	<i>rubiginosa</i>		<i>Pseudoclitocybe</i>	<i>cyathiformis</i>	
<i>Clavulina</i>	<i>vermicularis</i>		<i>Hypholoma</i>	<i>capnoides</i>		<i>Ramaria</i>	<i>ochraceovirens</i>	
<i>Clavulina</i>	<i>cristata</i>		<i>Hypholoma</i>	<i>fasciculare</i>		<b>Rhizopogon</b>	<b>villosulus</b>	16
<i>Clavulina</i>	<i>rugosa</i>		<i>Hypholoma</i>	<i>lateritium</i>		<i>Russula</i>	<i>amara</i>	
<i>Clitocybe</i>	<i>(cerussata)</i>	2	<i>Inocybe</i>	<i>geophylla</i>		<i>Russula</i>	<i>fageticola</i>	
<i>Clitocybe</i>	<i>geotropa</i>		<i>Inocybe</i>	<i>hirtella</i>	11	<i>Russula</i>	<i>fragilis</i>	
<i>Clitocybe</i>	<i>metachroa</i>		<i>Inocybe</i>	<i>(kuehneri)</i>	12	<i>Schizophyllum</i>	<i>commune</i>	
<i>Clitocybe</i>	<i>nebularis</i>		<i>Inonotus</i>	<i>radiatus</i>		<i>Schizopora</i>	<i>(flavipora)</i>	17
<i>Conocybe</i>	<i>(arrhenii)</i>	3	<i>Lactarius</i>	<i>chrysorrhoeus</i>		<i>Schizopora</i>	<i>paradoxa</i>	
<i>Conocybe</i>	<i>(Gr. subovalis)</i>	4	<i>Lactarius</i>	<i>deliciosus</i>		<i>Stereum</i>	<i>gausapatum</i>	
<i>Coprinus</i>	<i>micaceus</i>		<i>Lactarius</i>	<i>quietus</i>		<i>Stereum</i>	<i>hirsutum</i>	
<i>Cortinarius</i>	<i>(Gr. calochrous)</i>	5	<b>Lactarius</b>	<b>sanguifluus</b>		<i>Stereum</i>	<i>rugosum</i>	
<b>Cortinarius</b>	<b>caperatus</b>	6	<i>Lactarius</i>	<i>semisanguifluus</i>		<i>Stereum</i>	<i>sanguinolentum</i>	
<i>Cortinarius</i>	<i>cotoneus</i>		<i>Lactarius</i>	<i>subsericatus</i>		<i>Strobilurus</i>	<i>esulentus</i>	
<i>Cortinarius</i>	<i>infractus</i>		<i>Lepiota</i>	<i>castanea</i>		<i>Suillus</i>	<i>luteus</i>	
<i>Cortinarius</i>	<i>(rheubarbarinus)</i>	7	<i>Lepiota</i>	<i>clypeolaria</i>		<i>Trametes</i>	<i>hirsuta</i>	
<i>Cortinarius</i>	<i>trivialis</i>		<i>Lepiota</i>	<i>cristata</i>		<i>Trametes</i>	<i>ochracea</i>	18
<i>Crepidotus</i>	<i>variabilis</i>		<i>Lepiota</i>	<i>ventriosospora</i>		<i>Trametes</i>	<i>pubescens</i>	
<i>Cylindrobasidium</i>	<i>evolvens</i>		<i>Lepista</i>	<i>inversa</i>		<i>Tremella</i>	<i>mesenterica</i>	
<i>Dacrymyces</i>	<i>stillatus</i>		<i>Lepista</i>	<i>sordida</i>		<i>Tricholoma</i>	<i>orirubens</i>	
<i>Delicatula</i>	<i>integrella</i>		<b>Leucoagaricus</b>	<b>ionidicolor</b>	13	<i>Tricholoma</i>	<i>portentosum</i>	
<i>Dendrothele</i>	<i>acerina</i>	8	<i>Lycoperdon</i>	<i>piriforme</i>		<i>Tricholoma</i>	<i>saponaceum</i>	
<i>Diatrype</i>	<i>disciformis</i>		<i>Meruliopsis</i>	<i>corium</i>		<i>Tricholoma</i>	<i>scalpturatum</i>	
<i>Diatrypella</i>	<i>quercina</i>		<i>Mycena</i>	<i>galericulata</i>		<i>Tricholoma</i>	<i>terreum</i>	
<i>Exidia</i>	<i>thuretiana</i>		<i>Mycena</i>	<i>polygramma</i>		<i>Tubaria</i>	<i>sp.</i>	
<i>Exidia</i>	<i>truncata</i>		<i>Mycena</i>	<i>pura</i>		<i>Tulostoma</i>	<i>(brumale)</i>	
<i>Gymnopilus</i>	<i>penetrans</i>		<i>Mycena</i>	<i>rosea</i>		<i>Typhula</i>	<i>juncea</i>	
<i>Hebeloma</i>	<i>crustuliniforme</i>		<i>Mycena</i>	<i>vitis</i>		<i>Xylaria</i>	<i>hypoxylon</i>	
<i>Heterobasidium</i>	<i>annosum</i>		<i>Mycena</i>	<i>vulgaris</i>				
<i>Hydnum</i>	<i>repandum</i>		<i>Oligoporus</i>	<i>tephroleucus</i>				

- Vérification micro nécessaire : confusion possible avec *A. cyllichnium* à spores plus grandes ...
- Clitocybe sous conifère, détermination macroscopique, demande vérification micro
- détermination macroscopique, demande vérification micro
- détermination macroscopique, demande vérification micro
- Etat avancé, détermination précise difficile voire impossible
- = *Rozites caperatus*, actuellement repris dans le genre *Cortinarius*, espèce rare !
- Probable, état avancé ...
- Sur *Acer campestre*, détermination macro plus que probable ; les espèces voisines (environ 6) n'ont pas cette écologie et cet aspect
- Hygrocybe cinereifolia* : proche de *conica* et *pseudoconica* mais lames grises dès la jeunesse
- Espèce probable, rare, aurait mérité un examen plus approfondi ...
- Odeur de frangipane caractéristique
- Probable vu l'allure et l'écologie, demande vérification micro
- Teintes vineuses-lilacines sur chapeau et le pied; au départ, ce petit champignon très coloré avait été pris pour une lépiote ... L'identité réelle de cette rare espèce est apparue grâce à la microscopie (effectuée par J. Haine, merci Jacques ! ) et au cours d'échanges de discussions avec des spécialistes français, particulièrement J. Guinberteau qui ont confirmé ce *Leucoagaricus* remarquable
- Abondant sur branches pourrissantes de douglas
- Détermination macroscopique, demande vérification micro
- Belle trouvaille, espèce sous détectée - probablement - vu l'écologie +/- hypogée ; allure de petite truffe difforme de 25-30 mm à contenu spongieux-celluleux brun noirâtre ; spores hyalines, étroitement elliptiques (5-6 x 2-2.5 µm) ; écologie stricte sous *Pseudotsuga*
- Détermination probable sur base macroscopique, demande vérification micro
- Sur petite souche de noisetier, espèce peu courante en Famenne ; synonymes : *T. multicolor* et *zonatella*

## LICHENS

Marianne Mabile, attentive aussi aux lichens, nous a transmis la liste des espèces rencontrées lors du parcours. Je la remercie bien vivement pour ses notes et déterminations.

*Cladonia coniocraea* et *C. digitata* (Photo Michèle Serpagli)



*Aspicilia calcarea*  
*Lecanora muralis*  
*Aspicilia contorta*  
*Lecanora symmicta*  
*Buellia punctata*  
*Lecidella elaeochroma*  
*Caloplaca aurantia*  
*Lepraria incana*  
*Caloplaca decipiens*  
*Lobothallia radiosa*  
*Caloplaca flavescens*  
*Melanelixia fuliginosa* var. *glabratula*  
*Caloplaca saxicola*  
*Melanelixia subaurifera*

*Candelaria concolor*  
*Parmelia saxatilis*  
*Candelariella reflexa* (ou *aurella*)?  
*Parmelia sulcata*  
*Cladonia fimbriata*  
*Peltigera praetextata*  
*Cladonia pocillum*  
*Phlyctis argena*  
*Cladonia rangiformis*  
*Physcia adscendens*  
*Collema crispum*  
*Physcia tenella*  
*Evernia prunastri*  
*Placynthium nigrum*

*Flavoparmelia caperata*  
*Protoblastenia rupestris*  
*Graphis scripta*  
*Punctelia subrudecta*  
*Hypogymnia physodes*  
*Squamarina cartilaginea*  
*Hypogymnia tubulosa*  
*Verrucaria nigrescens*  
*Hypotrachyna revoluta*  
*Xanthoria parietina*  
*Lecanora chlorotera*  
*Xanthoria polycarpa*

## Compte rendu de la Commission de l'Environnement du 7 novembre

Philippe Corbeel accueille les participants.

### 1. LA CULTURE (INTENSIVE) DU SAPIN DE NOËL

Les principaux protagonistes du dossier sont là. Philippe propose de faire un récapitulatif du dossier.

**A** : Le courrier « sapins de Noël » est approuvé, il est destiné aux principaux producteurs de sapins de Noël de la province de Luxembourg (partie Haute-Lesse) et une partie de Namur (Bièvre). Tous (ou presque) sont membres de l'association des producteurs de sapins du massif ardennais. Le courrier est conforme à nos attentes : engager un dialogue constructif avec les pépiniéristes, obtenir un maximum de renseignements sur les intrants et les techniques de cultures.

**B** : Rapport de visites à des producteurs de sapins de Noël qui cherchent des alternatives aux pesticides : le Parc Naturel du Morvan en France et un pépiniériste du côté de Spa (un autre pépiniériste doit encore être rencontré). De ces deux visites, il ressort :

- **Une alternative intéressante est l'entretien des plantations par des moutons de race Shropshire (origine écossaise)** qui a la particularité de ne pas manger les sapins, même tout petits, sauf s'il n'y a plus rien à manger. Et la laine ne s'accroche pas dans les aiguilles !!! Et ça fait deux productions sur un même terrain ! Cette méthode est beaucoup utilisée en Allemagne, également au Danemark, en Autriche, en Suisse, et aux Etats-Unis. L'expérience a été tentée dans le Parc Naturel du Morvan\*, notamment pour remédier à une pollution de captages, mais a été abandonnée petit à petit par les producteurs de sapins parce qu'ils n'étaient pas éleveurs, et les moutons demandent une surveillance quasi quotidienne. Un ou deux planteurs ont continué. L'expérience s'avère par contre tout à fait satisfaisante pour le planteur wallon qui possède 20 ha de sapins, répartis sur des parcelles de 1,5 ou 2 ha clôturées (+ haies) vu que lui-même et son épouse sont familiarisés avec l'élevage. Il a une cinquantaine de moutons, il revend les agneaux et même les moutons pour la viande. La laine est récupérée par le tondeur pour le prix de son travail (et qui la revend pour la fabrication d'isolant). Il n'utilise quasi pas de produits phytos, sauf un minimum de roundup qu'il pulvérise au ras du sol sur une bande de 20 cm entre les rangées espacées d'1,50 m, quand les moutons sont partis. Il en utilise max ¼ de l par hectare. Il pourrait s'en passer s'il avait la machine adéquate pour désherber autour des sapins ou en mettant plus de moutons (mais il semble avoir atteint le nombre de moutons qu'il arrive à gérer).
- 
- **Il y a en tout cas moyen de réduire l'impact des produits phyto :**
    - en évitant la pulvérisation en hauteur ; en France il n'existe quasiment plus de pulvérisateurs « enjambeurs », ce n'est pas le cas en Haute Lesse ;
    - en pulvérisant uniquement tout près du sol, avec des petits tracteurs un peu comme dans les vignobles ;
    - en laissant une bande enherbée entre deux rangées.
  - **Il y a aussi moyen de travailler uniquement mécaniquement, sans aucun intrant.** Il y a 50 ans personne n'utilisait de produits phytos !... C'est le choix d'un agriculteur bio du Parc Naturel du Morvan, qui possède 19 ha de sapins de Noël.
  - **Aucun label bio n'existe pour les sapins de Noël.** Même l'agriculteur bio du Morvan ne le revendique pas ! Il semblerait, d'après une étude de marché (réalisée par les producteurs

\* « Le désherbage d'une culture de sapins de Noël par des moutons de race Shropshire »  
article de Vincent Houis voir : [http://geographiedijon.fr/IMG/deserbage\\_morvan.pdf](http://geographiedijon.fr/IMG/deserbage_morvan.pdf)

de sapins de Noël eux-mêmes !), qu'il n'y ait pas de marché pour le sapin de Noël bio. Le consommateur le considère déjà comme un produit naturel, vert, il ne se doute absolument pas de la quantité d'intrants utilisés. C'est sans doute là qu'il faut agir en informant le consommateur et en créant une demande d'un produit « propre ».

C: Nous n'avons pas pu obtenir de rendez-vous auprès de la direction de l'AFSCA Luxembourg. La demande, pourtant circonstanciée ne visait qu'à s'informer du rôle de l'AFSCA dans ce type de contrôle d'un produit non alimentaire.

D: Pétition « sapins de Noël ». Nous avons récolté +- 500 signatures.

## 2. LA TRIDAINÉ

Daniel nous présente l'évolution du dossier. Les NHL ont introduit un recours contre l'autorisation des essais de captage. Voir article ci-dessous.

## 3. DOSSIER RAVEL HOUYET

Inter-environnement (probablement poussé par le *Gracq* et les *Amis du rail*) se propose en médiateur entre d'un côté les 4 asbl opposées au Ravel, et de l'autre 2 asbl favorables au Ravel. La réunion passera en revue le contenu de la position d'IEW (en 2001) et notre position actuelle. Nous serons représentés par Daniel et Claire B. Cette dernière réalise pour nous une très belle présentation à base de diapositives destinée à présenter notre analyse factuelle du dossier. La rencontre est prévue le 19/11 à Namur. La réunion sera commentée lors de la prochaine commission.

## 4. DOSSIER BLAIREAU

Devant le constat que le montant d'indemnisation des dégâts de blaireau (espèce protégée) est passé d'une somme moyenne de 100.000€ par an à 400.000 € (pour 2012), le ministre Di Antonio envisage de réviser la législation sur la destruction du blaireau, voire au besoin d'autres espèces. Un régime dérogatoire à l'interdiction de tir d'espèces protégées existe. Il est toutefois encadré par une rigueur scientifique importante. Cette procédure dérange les désirs d'expédition punitive rappelant une période où de nombreux composants de notre faune se voyaient affublés du terme « nuisibles ». Philosophiquement, d'aucuns se demandent qui, parmi les prédateurs présents sur terre, est le plus nuisible ... Plus concrètement, la commission constate :

1. qu'un certain cadrage des experts agricoles est en cours.
2. que ce cadrage se justifie devant le constat objectif que clairement des dégâts de sangliers (encore eux...), dont l'indemnisation incombe aux chasseurs (toujours eux) sont affectés aux blaireaux, donc à la région (encore nous ...).
3. Une réelle difficulté de l'expertise existe, la tâche des experts mais aussi des agents du DNF (qui doivent encadrer ces estimations), n'est pas toujours facile.

Le montant de l'indemnisation de la saison 2013, sera probablement un élément décisif. Les premiers échos que nous avons entendus donnent à penser que grâce à ce « cadrage » on arriverait à des montants plus admissibles. D'autre part, le principe dérogatoire doit toujours être rigoureusement cadré. Enfin, toute action pouvant amener à revivre des actes de barbarie dignes d'une autre époque est inadmissible. Un courrier reprenant cette position sera adressé à Monsieur le ministre.

## 5 : BILAN DE LA SAISON DE CHASSE 2012

Ce dossier est présenté brièvement. La Commission constate une volonté de suivi du plan d'actions du Ministre Di Antonio. Elle se réjouit de cette démarche. La prochaine séance sera consacrée à une analyse plus fine du bilan de la saison de chasse.

## EVOLUTION DU DOSSIER « TRIDAINE » (DANIEL TYTECA)

La période écoulée depuis le dernier Barbouillons a été riche en événements.

La soirée organisée par le Comité Source Tridaine (ci-après CST) à l'attention de la population rochefortoise, le 17 octobre, a accueilli une soixantaine de personnes, parmi lesquelles des « simples citoyens » intéressés par la problématique, des personnes concernées par le devenir de l'environnement, ainsi que des travailleurs de chez Lhoist. Les membres du CST ont exposé tour à tour les diverses facettes de la problématique, le but étant essentiellement de fournir une information la plus neutre et la plus complète possible. Au terme de la réunion, une aide était proposée aux personnes désireuses d'introduire un recours au permis d'environnement délivré le 7 octobre par le fonctionnaire délégué de la Région wallonne.

Au terme de la période d'introduction des recours (qui se clôturait le 27 octobre), il apparaît que neuf recours ont été déposés, dont celui du CST et celui des Naturalistes de la Haute-Lesse, signé par le Président au nom du comité et de l'ensemble de l'association.

Entre autres diverses réunions, quelques-uns d'entre nous se rendaient à MATélé le 14 novembre, dans l'optique de la préparation d'un débat télévisé dans l'émission « Faut qu'on parle », dont la date d'enregistrement a été fixée au 13 décembre. Le même soir, avait lieu au Centre culturel des Roches une soirée d'information organisée par l'Abbaye, au cours de laquelle intervenaient divers spécialistes dont notamment l'économiste et politologue Riccardo Petrella. Cette soirée, dont il a été fait écho dans la presse, a mis en évidence, parfois de façon virulente, les points de divergence entre les positions de l'Abbaye et celles de Lhoist. Le citoyen lambda aura sans doute du mal à s'y retrouver ... mais les propos de R. Petrella auront eu le mérite de prendre de la distance et de nous rappeler que l'eau est un bien commun, essentiel à la vie ...

Le 25 novembre, quelques-uns de notre CST se retrouvaient chez Lhoist pour une rencontre avec les dirigeants de l'usine de Jemelle. Au cours de cet échange très courtois, Lhoist a tenté de nous rassurer sur la plupart des points qui nous posent question, mais n'a pas apaisé toutes nos appréhensions ... Notamment, il apparaît que selon Lhoist, l'impact sur le milieu naturel (zone Natura2000 et protection des chauves-souris) est minime et a été fortement exagéré, ce qui évidemment de notre point de vue et après vérification, n'est pas du tout le cas.

Après quelques échanges de vues au cours d'une dernière réunion en ce début du mois de décembre, le CST se montre réservé quant à la participation à l'émission de MATélé le 13 décembre. Une rencontre avec les syndicats d'ouvriers de Lhoist est prévue pour le 9 décembre. D'autres actions sont encore envisagées, dont nous ferons écho dans les prochains Barbouillons.

**MERCI À TOUS.**

**PROCHAIN RENDEZ-VOUS le jeudi 16 janvier 2014 à 20H00.  
A Chanly, rue du Tombois, bienvenue à tous !**

## Session d'été des Naturalistes de la Haute-Lesse en pays de Seyne (massif des Monges)

**Quand : du dimanche 29 juin au samedi 5 juillet**

**Où :** Le massif des Monges est situé dans la triangle Gap/Barcelonnette/Digne-les-Bains dans les Alpes de Haute-Provence.

Nous aurons la chance d'être guidé par Bernard Overal que les anciens connaissent bien par ses activités passées au sein des NHL. Bernard, ingénieur agronome en environnement, a édité un livre conseillé pour préparer cette session : « Pays de Seyne-Massif des Monges-Découverte botanique » (publications NATURALIA). Les NHL ont commandé quelques exemplaires de ce livre qui seront proposés à la vente lors de notre assemblée générale de janvier.

Pour des raisons d'organisation, vous êtes invités à vous inscrire auprès de Georges De Heyn qui vous donnera les possibilités de logement local (hôtels et chambres d'hôtes).

Ci-dessous le programme proposé par Bernard Overal qui permettra d'avoir une bonne connaissance d'un coin de France et de moyenne montagne peu connu mais très riche en découvertes naturalistes.

### Programme

**Dimanche :** St Léger (Montclar) : lacs de montagne, bas-marais, pinèdes, champs à messicoles

**Lundi :** Col Bas (Seyne) : éboulis calcaires, nardaies, cembraies, lacs oligotrophes de montagne, petites tourbières hautes

**Mardi :** Vallée du Laverq : mégaphorbiaies, bas-marais, mélézins, prairies, rochers de dalles gréseuses

**Mercredi :** relâche – repos ou visite libre ; possibilité de sentiers géologiques dans la Réserve géologique de Haute Provence (nappes de charriage, vélodrome, ichtyosaure, dalle aux ammonites, ...)

**Judi :** Vallée de l'Ubaye : Pelouses et bas-marais en Haute montagne

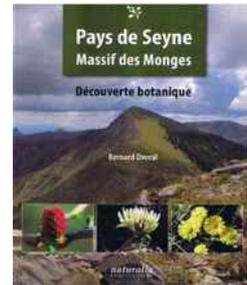
**Vendredi :** Le Négron (sur les Monges) : végétation acidiphile (landes à myrtille et airelle) sur sous-sol calcaire

**Samedi :** Fort de St-Vincent : pelouses thermophiles continentales sur arête calcaire

Exposé introductif sur la géologie locale et la végétation particulière des Alpes du sud. A donner le samedi soir à l'accueil ou le dimanche soir en fonction de l'arrivée des participants.

Possibilité de projection le soir en cours de semaine et d'ateliers de détermination si nécessaire. Pour la journée haute montagne du jeudi : à voir l'intérêt et les possibilités des marcheurs (niveau de difficulté acceptable).

Pour le mercredi, Bernard Overal pourra assurer la guidance



Au plaisir de se revoir bientôt sous le haut soleil provençal, Georges De Heyn

Réservation obligatoire:  
[gdeheyn@skynet.be](mailto:gdeheyn@skynet.be)  
gsm : 0497 24 35 31  
tel : 02.465.15.43

Samedi 25 janvier  
19h00

## Repas annuel des Naturalistes de la Haute-Lesse

### Menu

*Assiette de mise en bouche*

-

*Crème de châtaigne au chorizo doux*

-

*Suprême de pintadeau aux champignons  
Tombée de chou vert et ballotine de purée  
montée au beurre*

-

*Profiterolles au chocolat*

Verser 30 euros par personne (vins compris) sur le compte des natus pour le 15 janvier



**Traditionnel échange de cadeaux. Pour participer, chacun apporte un cadeau... et repartira avec un autre ...**

Adresse du jour :

Maison des  
Associations de Wellin  
172 rue de Beauraing,  
6920 Wellin



# Informations aux membres

## Liste des membres effectifs

BATHY Bénédicte 6900 MARLOIE	HUYGHEBAERT-DEVONDEL Martine 7070 LE ROEULX
BATHY Francis 6900 MARLOIE	INSTALLE Claire 5580 BRIQUEMONT
BORN Hugues 6001 CHARLEROI	ISERENTANT Robert 1360 PERWEZ
BOTIN Imelda 1150 BRUXELLES	JACQUES Pauline 6860 EBLY
BRENU Claire 5564 WANLIN	LAMBEAU André 1410 WATERLOO
CALLEBAUT Delphor 1030 BRUXELLES	LAMBEAU-SEGHERS Nicole 1410 WATERLOO
CARREGA Francesco 5580 WAVREILLE	LAVALLEE Etienne 5580 HAN-SUR-LESSE
CHANTEUX Pierre 6856 FAYS-LES-VENEURS	LEBRUN Andrée 6891 VILLANCE
CORBEEL Fabienne 6921 CHANLY	LEBRUN Jean-Claude 6890 VILLANCE
CORBEEL Pascale 5580 WAVREILLE	LECOMTE Marie 6950 MORMONT
CORBEEL Philippe 6921 CHANLY	LEONARD Georges 1450 BLANMONT
CRISPIELS Clément 6890 LIBIN	LEURQUIN Jean 6920 WELLIN
DAVID Michel 6953 FORRIERES	LIEGEOIS Sandrine 5560 CIERGNON
DAVID - LONCHAY Elise 6953 FORRIERES	LIMBOURG Pierre 6920 WELLIN
DE BRABANDERE Noëlle 6890 REDU	LOISELET Ghislaine 7011 GHLIN
DE HEYN Georges 6920 FROIDLIEU - WELLIN	MABILLE Marianne 1500 HALLE
DE HEYN Martine 6920 FROIDLIEU - WELLIN	MALDAGUE Annick 5590 SOVET
DE LAMPER Henri 5580 HAN-SUR-LESSE	MALDAGUE Michel 5590 SOVET
DEGROOTE Patrick 7080 EUGIES	MANNAERT Martine 5081 BOVESSE
DELCAMBRE Geneviève 6238 LIBERCHIES	MANNAERT Pierre 5081 BOVESSE
DELTOMBE Geneviève 5580 LALOUX	MAREE Bruno 5580 HAN-SUR-LESSE
DELTOMBE Louis 5580 LALOUX	MAREE-CHABOTTEAUX Fabienne 5580 HAN-SUR-LESSE
DEMILY Annette 6120 JAMIOULX	MELIGNON Louis 5580 ROCHEFORT
DEMILY Claude 6120 JAMIOULX	MELIGNON Nelly 5580 ROCHEFORT
DESTERKE André 5580 EPRAVE	MORA Bernadette F-08800 MONTHERME (FR)
DOCQUIER André 1040 BRUXELLES	MOREAU Francy 6230 PONT-A-CELLES
DUBRAY Jean-Claude 6890 REDU	MOULRON Thérèse 1030 BRUXELLES
DUGAILLEZ Olivier 6860 EBLY	NOVAK Marie Hélène 5580 ROCHEFORT
DUPUIS Jacques 6927 TELLIN	ORRU Mauro 6200 CHATELET
DURANT Jean 6032 MONT/S/MARCHIENNE	PAQUAY Marc 5564 WANLIN
DUVIVIER Jean-Pierre 5651 SOMZEE	PENNE Edgard 6890 TRANSINNE
FRIX Fernand 1082 BERCHEM Ste AGATHE	PENNE Maggy 6890 TRANSINNE
GALLEZ Jacques 5580 BUISSONVILLE	PIERRET Dany 6950 MORMONT
GELIN Arlette 5580 ROCHEFORT	RANDOUX Jean 1140 EVERE
GEORGE Michaël 6900 HARGIMONT	ROELANS Jeanine 1080 BRUXELLES
GERARD Emile 5000 NAMUR	ROMAIN Marie-Thérèse 6920 WELLIN
GERARD Françoise 5000 NAMUR	ROUARD Michel 6470 RANCE
GILLAERTS Henri 1700 DILBEEK	SAMBREE Jacqueline 5100 NAMUR
GILLAERTS-MERX Marianne 1700 DILBEEK	SERPAGLI Michèle F-08700 NOUZONVILLE
GIOT Jean-Louis 6990 HOTTON	TYTECA Daniel 5580 AVE-ET-AUFFE
GOTTARDI Estelle 6890 LIBIN	TYTECA Laureline 5580 AVE-ET-AUFFE
HAINÉ Jacques 5060 SAMBREVILLE	TYTECA-ANTHOINE Brigitte 5580 AVE-ET-AUFFE
HERMAN Denis 6890 LIBIN	VASSART Christian 1150 BRUXELLES
HERMAN Michel 6032 CHARLEROI	VASSART-STAQUET Brigitte 1150 BRUXELLES
HUBERT Françoise 5580 MONT-GAUTHIER	VERMEULEN Myriam 6953 MASBOURG
HUBERT Raoul 5580 MONT-GAUTHIER	VERMEULEN Yves 6953 MASBOURG
HUBLET Georges 5540 WAULSORT	VERSTICHEL Charles 1428 LILLOIS
HUBLET Nadine 5540 WAULSORT	VERSTICHEL-ROUSSEAU Marie-Claire 1428 LILLOIS

## Liste des membres en ordre de cotisation

- 1 ANTOINE Marie-Madeleine 6890 VILLANCE
- 2 ASSELMAN André 1030 SCHAERBEEK
- 3 BADOT Didier et Françoise 6534 GOZEE
- 4 BATHY-GEORGES Francis et Bénédicte 6900 MARLOIE
- 5 BORN Hugues 6001 CHARLEROI
- 6 BORREMANS Hugues 1040 BRUXELLES
- 7 BOTIN Imelda 1150 BRUXELLES
- 8 BOUVE-LIEGEOIS Sébastien et Sandrine 5560 CIERGNON
- 9 BURNOTTE André 6800 NEUVILLERS
- 10 CALLEBAU-DELPHORE Thérèse 1030 BRUXELLES
- 11 CARREGA-CORBEEL Chicco et Pascale 5580 WAVREILLE
- 12 CHANTEUX Pierre et Danielle 6856 FAYS-LES-VENEURS
- 13 CLAES-NEIRINCK Pascaline 5563 HOUR
- 14 CLAVAREAU Catherine 1332 GENVAL
- 15 CLESSE Bernard 5600 FAGNOLLE
- 16 COHEUR Louis 2400 MOL
- 17 COLPAINT Martine 5580 JEMELLE
- 18 CONTESSI Alberto 6920 SOHIER
- 19 CORBEEL-LAURENT Philippe, Fabienne et famille 6921 CHANLY
- 20 CORBION Didier 5580 ROCHEFORT
- 21 CORDONNIER André 6850 PALISEUL
- 22 COUVREUR Jean-Marc 5030 GEMBLoux
- 23 CRISPIELS Clément 6890 LIBIN
- 24 CROISIER Christian 6900 ON
- 25 CROISIER Paul 1410 WATERLOO
- 26 DAMMAN Florent 5560 HOUYET
- 27 DARON-PIRNAY Luc et Patricia 6929 DAVERDISSE
- 28 DAUCHOT Fernand 6838 CORBION
- 29 DAVID-LONCHAY Michel et Elise 6953 FORRIERES
- 30 DECKX Hugo 5540 HASTIERE-LAVAUX
- 31 DE COCK -KALF Ruth 4260 FUMAL
- 32 DE CEUNINCK -PARMA Emile 5580 WAVREILLE
- 33 DE HEYN-CARTHE Georges et Martine 6920 FROIDLIEU-WELLIN
- 34 DE LAMPER Henri 5580 HAN-SUR-LESSE
- 35 DEBLIEK Jacques 7070 LE ROEUX
- 36 DEBRABANDERE-DUBRAY Noëlle et Jean-Claude 6890 REDU
- 37 DEFOSSA-DELCAMBRE Geneviève 6238 LIBERCHIES
- 38 DEGROOTE Patrick 7080 EUGIES
- 39 DE LATHOUWER Claude 1120 BRUXELLES
- 40 DE LEENER Thierry 5560 HOUYET
- 41 DELTOMBE-BAURY Louis et Geneviève 5580 LALOUX
- 42 DELVAUX de FENFFE Michel et M-Christine 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
- 43 DEMEURE Isabelle 5580 LESSIVE
- 44 DEMOULIN Philippe 6990 DEULIN
- 45 DEMILY Claude et Annette 6120 JAMIOULX
- 46 DENYS-CHAPEAUX Marie-Claire et Luc 1050 IXELLES
- 47 DEPAU Willem et Claudine 5580 VILLERS SUR LESSE
- 48 DE RUYDTS Elisabeth 5020 VEDRIN
- 49 DETERKE André 5580 EPRAVE
- 50 DIERKENS Alain 1050 BRUXELLES
- 51 d'OCQUIER André 1040 BRUXELLES
- 52 DUBOIS Guy et Martine 1040 ETTERBEEK
- 53 DUFOUR David 6951 BANDE
- 54 DUGAILLEZ-JACQUES Olivier & Pauline 6860 EBLY
- 55 DUPUIS-SCHMITZ Jacques et Jacqueline 6927 TELLIN
- 56 DURANT Jean et Isabelle 6032 MONT-SUR-MARCHIENNE
- 57 DUVIVIER-DOIGNON Jean-Pierre et Monique 5651 SOMZEE
- 58 EVRARD Maurice 6921 CHANLY
- 59 FABRY-DELACROIX Albert et Roseline 5560 HULSONNIAUX
- 60 FACON Jean-Pierre 4300 WAREMME
- 61 FAUCQ Félix 5580 ROCHEFORT
- 62 FIERLAFIJN Etienne et Mireille 1970 WEZEMBEEK-OPPEM
- 63 FRIX Fernand 1082 BERCHEM Ste AGATHE
- 64 GALLEZ Jacques et Marine 5580 BUISSONVILLE
- 65 GATHOYE Jean-Louis 4600 VISE
- 66 GAVAGE-QUENNERY Gabriel et M-Claire 6900MARCHE-EN-FAMENNE
- 67 GELIN Arlette 5580 ROCHEFORT
- 68 GEORGE-BASTIN Mikaël et Aurore 6900 HARGIMONT
- 69 GERARD Christine 6890 REDU
- 70 GERARD Emile et Françoise 5000 NAMUR
- 71 GIJSEN Luc 4000 LIEGE
- 72 GILLAERTS-MERX Marianne et Henri 1700 DILBEEK
- 73 GIOT Jean-Louis 6990 MARENNE
- 74 GONZE-DELYS Roger et Claire 1150 BRUXELLES
- 75 HAINE Jacques 5060 SAMBREVILLE
- 76 HALLET Catherine 5500 DINANT
- 77 HENRION Emile 1440 BRAINE-LE-CHATEAU
- 78 HERMAN Denis 6890 LIBIN
- 79 HERMAN Michel 6032 CHARLEROI
- 80 HONORE Jessie 6953 FORRIERES
- 81 HOUSSA Marcelle 5580 BUISSONVILLE
- 82 HUBERT-DURDU Raoul 5580 MONT-GAUTHIER
- 83 HUBLET-GRUET Georges et Nadine 5540 WAULSORT
- 84 HUYGHEBAERT-DEVONDEL Martine et Martin 7070 LE ROEULX
- 85 INSTALLE-SCHAUS Marc et Claire 5580 BRIQUEMONT
- 86 ISERENTANT-AUSLOOS Robert et Claire 1360 PERWEZ
- 87 ISTAS Paul et Marcelle 5580 JEMELLE
- 88 LALOUX Bernard 6900 ON
- 89 LAMBEAU-SEGHERS André et Nicole 1410 WATERLOO
- 90 LANNOY Michel 5640 BIESME
- 91 LAPAILLE-DELRIVIERE Stéphane et Michèle 5580 EPRAVE
- 92 LAVALLEE Etienne 5580 HAN-SUR-LESSE
- 93 LEBRUN-ANTOINE Jean-Claude et Andrée 6890 VILLANCE
- 94 LECOMTE Gérard 5170 BOIS-DE-VILLERS
- 95 LECRON Jean-Michel 6500 BEAUMONT
- 96 LEONARD-HAGGEMANM Georges et Mme 1450 BLANMONT
- 97 LEURQUIN-ROMAIN Jean et Marie-Thérèse 6920 SOHIER
- 98 LIBERT-GREGOIRE Albert et Marguerite 5580 BELVAUX
- 99 LIGHEZZOLO Patrick 5580 AVE-ET-AUFFE
- 100 LIMBOURG Pierre 6920 WELLIN
- 101 LOISELET Ghislaine 7011 GHILIN
- 102 MABILLE Marianne 1500 HALLE
- 103 MALDAGUE Annick et Michel 5590 SOVET
- 104 MALEVEZ Nicole 6953 FORRIERES
- 105 MANNAERT-WECKX Pierre et Martine 5081 BOVESSE
- 106 MARÉE Bruno, Fabienne et Constance 5580 HAN-SUR-LESSE
- 107 MARTIN Philippe 5150 FLOREFFE
- 108 MATTERNE Florian 5580 ROCHEFORT
- 109 MELIGNON Louis et Nelly 5580 ROCHEFORT
- 110 MERCIER Jacques 6724 HOUEMONT
- 111 MICHELET Alain 6953 FORRIERES
- 112 MIGEOT-GOOSSENS Roger et Claire 6043 RANSART
- 113 MINET Gérard 5570 FESCHAUX
- 114 MOREAU Francy 6230 PONT-A-CELLES
- 115 MOYEN Jean-Marie 6890 LIBIN
- 116 MURAILLE Guy et Colette 6927 GRUPONT
- 117 NOTTE-LECLERQUE Raymond et Annie 1300 WAVRE
- 118 NOVAK Marie Hélène 5580 ROCHEFORT
- 119 ORRU Mauro 6200 CHATELET
- 120 OVERAL Bernard et Danielle 6920 WELLIN
- 121 PAELINCK-VANDYSTADT Anne-Marie et Pierre 1030 BRUXELLES
- 122 PAQUAY-BEGUIN Jean-Jo 4458 FEXHE-SLINS
- 123 PAQUAY-BRENU Marc et Claire 5564 WANLIN
- 124 PAQUET Alain 5651 TARCENNE
- 125 PENNE-HAUGLUSTAIN Edgard et Maggy 6890 TRANSINNE
- 126 PETREMENT Bruno 6769 GEROUVILLE
- 127 PHARMACIE PARVAIS 1421 OPHAIN
- 128 PIERRET-LECOMTE Dany et Marie 6950 MORMONT
- 129 PIRLET Jean 4340 VILLERS-L'EVEQUE
- 130 PIRONET Annick 4845 JALHAY
- 131 POCHET Pierre 5190 SPY
- 132 POELMANS Denise 1180 UCCLÉ

## Informations aux membres

- 133 PORIGNAUX Marc 5580 ROCHEFORT  
134 POUMAY Jacques 4970 FRANCORCHAMPS  
135 PRADOS-ARANDA José et famille 1170 BRUXELLES  
136 RANDOUX Jean 1140 EVERE  
137 ROBERFROID Olivier 5670 TREIGNES  
138 ROBEYNS Joseph et LERNO Béatrice 5580 FRANDEUX  
139 ROELANS Jeanine 1080 BRUXELLES  
140 ROSSION Myriam 5580 VILLERS-SUR-LESSE  
141 ROUARD Michel 6470 RANCE  
142 SAINTENOY-SIMON Jacqueline 1030 BRUXELLES  
143 SAMBREE Jacqueline 5100 NAMUR  
144 SARTENAER Angelina – Château cousin 5580 ROCHEFORT  
145 SCHILANSKY-REHAKOVA David 1040 ETTERBEEK  
146 SCHNEIDERS Ute 1050 IXELLES  
147 SIEUX Jean Sébastien 5580 ROCHEFORT  
148 SIRJACQ Bertrand 7190 ECAUSSINNES  
149 SMETS Koen 6927 RESTEIGNE  
150 SOREIL Charles-Emmanuel 6980 BEAUSSAINT  
151 THISQUEN Xavier 5580 MONT-GAUTHIER  
152 THYS-ROSTENNE Jean-Pierre et Anne 1630 LINKEBEEK  
153 TIMSONET-PARIZEL Jean et Mireille 6890 LIBIN  
175 Province de Luxembourg Bibliothèque de Marche-en-Famenne 6900 MARCHE-EN-FAMENNE
- 154 TREPANT Jacques et Inès 5590 CINEY  
155 TROPDMANN Wolfgang 1150 BRUXELLES  
156 TYTECA-ANTHOINE Daniel, Brigitte et Laureline 5580 AVE-ET-AUFFE  
157 VAILLANT-HERMANN Jean-François et Catherine 1090 JETTE  
158 VANDENABBEELE Francine 6821 FLORENVILLE  
159 VANDERCROYSSSEN Catherine 2550 KONTICH  
160 VANDERVELDEN Emile 1020 BRUXELLES  
161 VANNESTE-LEROUX Christiane 1160 AUDERGHEM  
162 VASSART-STAGUET Christian et Brigitte 1150 BRUXELLES  
163 VASSEUR Philippe, Monique et famille 1200 WOLUWE-ST-LAMBERT  
164 VERMEULEN-JESPERS Yves et Myriam 6953 MASBOURG  
165 VERSTICHEL Charles et Marie-Claire 1428 LILLOIS  
166 VILVENS Claude, Myriam et famille 4680 OUPEYE  
167 VLAEMYNCK Michel et Françoise 7712 HERSEAUX  
168 WATELET-BAILLET Michel et Sabine 6800 SBERCHAMPS  
169 WATERSCHOOT-DEVESSSE Anne 1160 AUDERGHEM  
170 WEBER Odette 5580 ROCHEFORT  
171 WEYLAND-DEBECKER Françoise et Patricia 5361 SCOVILLE  
172 MORA Bernadette F08800 MONTHERME  
173 SERPAGLI Michèle F08700 NOUZONVILLE  
174 Administration communale 6950 NASSOGNE



*Le Comité souhaite à tous les naturalistes une  
année 2014 riche en découvertes et  
émerveillements !*

# Les Naturalistes de la Haute-Lesse

A.S.B.L., Société fondée en 1968 N° d'entreprise : 412936225 Siège social: 6920 Froidlieu (Wellin)  
[www.naturalistesdelahautelesse.be](http://www.naturalistesdelahautelesse.be)

L'association « Les Naturalistes de la Haute-Lesse » a pour objet de favoriser, développer et coordonner par les moyens qu'elle juge utiles [Extrait de l'article 2 des statuts de l'association.]:

- toutes initiatives tendant à augmenter les connaissances de ses membres dans le domaine des sciences naturelles;
- l'étude de toutes questions relatives à l'écologie en général;
- toutes actions en vue de la conservation de l'environnement, de la sauvegarde et de la protection de la nature.

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles. L'association est reconnue en vertu du décret du 17 juillet 2003 relatif au soutien de l'action associative dans le champ de l'éducation permanente.

Elle est subventionnée par le Gouvernement wallon pour ses activités de sensibilisation

et d'information en matière de conservation de la nature avec le soutien du Service

Public de Wallonie (SPW) - Direction Générale Opérationnelle Agriculture,

Ressources Naturelles et Environnement (DGARNE-DGO3).

Elle est membre d'Inter-Environnement Wallonie.



## COTISATION

Cotisation annuelle à verser au compte

**IBAN : BE34 5230 8042 4290**

**BIC : TRIOBEBB**

« Naturalistes de la Haute-Lesse, asbl »

6920 Froidlieu (Wellin)

en indiquant les noms et prénoms des membres.

Montants (minimum):

individuelle	15 €
familiale	15 € + 1 € par membre supplémentaire
étudiant	7,50 €

## COMITÉ

<b>Philippe CORBEEL</b> Administrateur, Commission Environnement	Rue Boverie 12 6921 Chanly 084 38 72 72 <a href="mailto:p.corbeel@hotmail.com">p.corbeel@hotmail.com</a>
<b>Georges DE HEYN</b> Secrétaire	Rue Théo Olix, 77 6920 Froidlieu (Wellin) 0497 24 35 31 <a href="mailto:gdeheyn@skynet.be">gdeheyn@skynet.be</a>
<b>Marie LECOMTE</b> Trésorière	Rue Léon Herman, 2 6953 Mormont 084/32.32.43 GSM:0487/488.747 <a href="mailto:marielecomte6@gmail.com">marielecomte6@gmail.com</a>
<b>Marie Hélène NOVAK</b> Administratrice	Chemin des Aujes, 12 5580 Briquemont 0476/75 40 96 <a href="mailto:mhnovak@skynet.be">mhnovak@skynet.be</a>
<b>Marc PAQUAY</b> Vice-Président	Rue de Focant, 17 5564 Wanlin 082/22 51 82 – 0476/21 49 29 <a href="mailto:paquaymarc@skynet.be">paquaymarc@skynet.be</a>
<b>Daniel TYTECA</b> Président	Rue Long Tienne, 2 5580 Ave-et-Auffe 084/22 19 53 0497/466.331 <a href="mailto:daniel.tyteca@uclouvain.be">daniel.tyteca@uclouvain.be</a>

## Les Barbouillons

Bureau de dépôt légal: poste de Rochefort.  
Agrément poste n° P701235

Date de dépôt:  
le 2 janvier 2014

Ce périodique est publié avec l'aide du  
Service Public de Wallonie (SPW)  
- Direction Générale  
Opérationnelle Agriculture, Ressources  
Naturelles et Environnement.

Les articles contenus dans cette revue  
n'engagent que la responsabilité de leur  
auteur. Ils sont soumis à la protection sur  
les droits d'auteurs et ne peuvent être  
**reproduits qu'avec l'autorisation des  
auteurs.**

Editeur: MH NOVAK,  
Chemin des Aujes 12,  
5580 Rochefort.  
E-mail:  
[barbouillons@gmail.com](mailto:barbouillons@gmail.com)

[www.naturalistesdelahautelesse.be](http://www.naturalistesdelahautelesse.be)